

VOUS VOULEZ RÉALISER DES CHANTIERS DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE ÉLIGIBLES AUX AIDES FINANCIÈRES SANS ÊTRE RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) ?

La qualification-chantier vous permet, de donner accès à vos clients aux aides à la rénovation énergétique (MaPrimeRénov', CEE...).

COMMENT ÇA MARCHE ?

1

L'ENTREPRISE INFORME SON CLIENT DE LA POSSIBILITÉ DE BÉNÉFICIER DES AIDES AUX TRAVAUX DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE. LE CLIENT INITIE SA DEMANDE D'AIDES.

2

UNE FOIS LE DEVIS SIGNÉ, L'ENTREPRISE TRANSMET LES DOCUMENTS À L'ORGANISME DE QUALIFICATION.

3

L'ORGANISME DE QUALIFICATION INSTRUIT LA DEMANDE DE QUALIFICATION-CHANTIER AU VU DES PIÈCES. SI ACCORD, L'ATTESTATION QUALIFICATION-CHANTIER EST DÉLIVRÉE.

4

APRÈS RÉCEPTION DE L'ATTESTATION QUALIFICATION-CHANTIER, L'ENTREPRISE RÉALISE LES TRAVAUX ET FAIT SIGNER LE PV DE RÉCEPTION.

5

L'ENTREPRISE ENVOIE LE PV DE RÉCEPTION ET LA FACTURE À L'ORGANISME DE QUALIFICATION.

6

L'ORGANISME DE QUALIFICATION DÉCLENCHE L'AUDIT SUR LE CHANTIER EN LIEN AVEC L'ENTREPRISE.

7

DÉROULEMENT DU CONTRÔLE DU CHANTIER EN PRÉSENCE DE L'ENTREPRISE.

8

L'ORGANISME DE QUALIFICATION ADRESSE LE RAPPORT D'AUDIT À L'ENTREPRISE.



ET APRÈS ?

cf. détails page suivante "suite à l'audit"

QUELS SONT LES POINTS DE VIGILANCE ?



DEVIS

- ✓ MENTIONS DU DEVIS RGE À RESPECTER (sauf référence à la qualification RGE).
- ✓ CLAUSES SPÉCIFIQUES À INSÉRER, TELLES QUE :
 - Clause suspensive si la qualification-chantier n'est pas acceptée par l'organisme de qualification.
 - Mention que le chantier doit pouvoir être audité dans les 3 mois suivants la réalisation des travaux.
 - Information sur la collecte des coordonnées du client pour la gestion de la qualification-chantier, dont l'adresse email du client.

 Un document spécifique CAPEB sur les devis / factures qualification-chantier est disponible.



AUDIT

- ✓ UTILISATION DES GRILLES D'AUDIT RGE en vigueur.
- ✓ À réaliser **DANS LES 3 MOIS** qui suivent la fin du chantier.

SUITE À L'AUDIT :

L'entreprise reçoit le rapport d'audit :

- En cas d'écart, l'entreprise doit corriger et un nouvel audit peut être demandé.
- Si l'audit n'est pas conforme (écarts non levés), la qualification-chantier peut être retirée.
- Si l'audit est conforme, l'attestation de qualification-chantier est mise à jour par l'organisme de qualification afin que le client puisse l'utiliser dans ses demandes de versement d'aides.



TARIFS

Le coût de la qualification s'établit à :
(incluant les coûts d'audit, les frais de gestion et l'accompagnement)

↓
450€ HT
chez QUALIBAT

↓
500€ HT*
chez Qualit'EnR

↓
450€ HT
chez QUALIFELEC

* puis 438€ HT pour chaque autre qualification-chantier si elles sont réalisées la même année.



À NOTER

- Une expérimentation de deux ans pour trois chantiers maximum.
- Une catégorie de travaux par qualification-chantier.
- La qualification-chantier n'est valable que pour un chantier à la fois.
- La sous-traitance est interdite.
- La bonne connaissance des DTU est requise pour appliquer les règles de l'art et éviter les non-conformités lors de l'audit.
- L'utilisation des grilles d'audit RGE révisées et en vigueur est requise.
- Le dispositif est aussi ouvert aux entreprises déjà RGE pour les entreprises qui voudraient expérimenter un domaine de travaux pour lequel elles n'ont pas de qualification RGE.

POUR EN SAVOIR +  >>